

Mairie de

**Info 15
FEVRIER 2014**



☎ : 04.74.93.05.75 - Fax : 04.74.43.28.48 - Courriel : secretariat.meyrie@wanadoo.fr

Journal d'Informations Municipales
site Internet : www.meyrie-village.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

CEREMONIE DU 19 MARS

La cérémonie du « **Cessez le feu** » aura lieu le **mercredi 19 mars à 18 h 30** au monument aux Morts. **Tous les présidents de sociétés**, ainsi que **toute la population**, sont cordialement invités à cette cérémonie.

ELECTIONS MUNICIPALES

ATTENTION DES NOUVEAUTES :

- Un justificatif d'identité devra **obligatoirement** être présenté au moment du vote.
Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'[article R. 60 du code électoral](#) sont les suivants :
- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 4° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- 7° Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- 11° Permis de conduire ;
- 12° Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat ;
- 13° Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la [loi n° 69-3 du 3 janvier 1969](#) ;
- 14° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du [neuvième](#)

Les Permanences en Mairie :

Lundi : 8h30 à 10h30
Mardi : 16h00 à 18h30
Vendredi : 8h30 à 11h30
Samedi : 8h30 à 10h30
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le :
Mardi : 8h30 à 11h00
Jeudi : 17h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 11h00

Permanences de la Médiathèque :

Mardi : 16h30 à 19h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
15h00 à 18h00
Samedi : 10h00 à 12h00

Même pendant les vacances scolaires

☎ Médiathèque : 04.37.03.12.21

Collecte des ordures ménagères : mardi matin

Ouverture déchèterie de Bourgoin-Jallieu :

Du lundi au samedi :
8h00 à 11h45 - 14h00 à 18h15

Ouverture déchèterie de Nivolas-Vermelle

Du lundi au samedi : 9h-12h 14h-18h

Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

04.78.40.03.30 pour tous renseignements sur toutes les déchetteries

Régie des eaux CAPI

bureau : 04.74.92.99.25

astreinte : 06.34.51.25.02.

URGENCE GAZ : 0800473333

Remise des articles pour INFO 15 :

Au plus tard **le 7 de chaque mois** en format **Word sans aucune mise en page.**

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique **ne peuvent être effectués que :**

- **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30.**

- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés

- Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : **le panachage n'est plus autorisé**. Vous votez en faveur d'une liste complète que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du **Vendredi 24 janvier 2014**

Délibération pour approbation d'une convention de partage de taxe communale sur le foncier bâti (TFB) sur la zone d'activité économique (ZAE) «ZA du Bion» d'intérêt communautaire

Monsieur le Maire Informe l'assemblée que CAPI, dans le cadre du pacte financier et fiscal voté à l'unanimité le 26 juin 2013, propose qu'une partie de la part intercommunale de la taxe foncière sur les propriétés bâties acquittée par les entreprises implantées sur les zones d'intérêt communautaire puisse être affectée à la CAPI, puisque c'est l'agglomération qui porte la totalité de l'investissement sur les ZAE (zone d'activité économique).

La répartition portera seulement sur les nouvelles bases créées à compter du 1/1/2014, à 60 % pour la CAPI, 40 % pour la commune d'implantation des ZAE d'intérêt communautaire.

La Commune de Meyrié sera donc concernée dans le cadre de la prochaine extension de la ZA du Bion.

La CAPI propose une convention listant les parcelles concernées par le partage de TFB communale, les contenances de bâti et les bases. Il est prévu une clause de revoyure pour l'examen de l'impact de cette convention, après l'année 2015, année de la généralisation de la réforme des valeurs locatives professionnelles.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération pour approbation du rapport annuel 2013 de l'élu mandataire au sein de SARA

Monsieur le Maire demande à M. Gérard DIRBERD d'exposer le rapport annuel de la SARA,

Le 6 juin 2011, la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes a été créée à l'initiative de la CAPI, de la CCCND et de 16 communes du territoire de la CAPI.

Par délibération en date du 1er avril 2011, le Conseil municipal a décidé d'acquiescer des parts au sein de la SPLA et de désigner M. Gérard DIRBERG, comme représentant de l'Assemblée spéciale.

En application de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires doivent se prononcer sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration, et qui porte

notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société. S'agissant des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration, leur représentant au sein de l'assemblée spéciale assure la communication de leur rapport aux mêmes fins aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres.

Après avoir rappelé les engagements de la collectivité, M. Gérard DIRBERG expose le bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de la société.

Délibération adoptée à l'unanimité !

AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de la modification du Plan d'Occupation des Sols à partir du **21/01/2014 pendant 36 jours**.

La modification du projet du Plan d'Occupation des Sols porte sur la modification des conditions d'urbanisation du secteur des Noyers (Naa3 et Naa4) en vue de les ajuster aux orientations préconisées dans l'étude pré-opérationnelle réalisée en 2012-2013 qui prend notamment en compte les objectifs du SCOT Nord-Isère et les évolutions de la réglementation.

Au terme de l'enquête, le projet de la modification du Plan d'Occupation des Sols sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Les commissaires enquêteurs désignés sont M. Rémy BERNARDEAU en qualité de commissaire enquêteur et M. Stéphane FAVRE en qualité de suppléant.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la Mairie siège de l'enquête, 1 place de l'église 38300 MEYRIÉ pendant 36 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

Les lundis de 8h30 à 10h30 , les mardis de 16h00 à 18h30, les vendredis de 8h30 à 11h30 et les samedis de 8h30 à 10h30.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête ou à l'adresse de messagerie électronique suivante : mairie.meyrie@wanadoo.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le **Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations les mardi 21 janvier 2014, vendredi 7 février 2014, jeudi 13 février 2014 et mardi 25 février 2014 de 14 à 17 heures en Mairie de Meyrié.**

A compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie de MEYRIÉ.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à M. Eugène REY, Maire de Meyrié.

RECENSEMENT MILITAIRE

A partir du jour de leurs 16 ans, les jeunes, filles ou garçons, doivent venir en mairie pour se faire recenser, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe **de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures.**

Pour les cartes d'identités délivrées à des personnes majeures entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, **la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.**

En effet la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre carte nationale d'identité, rendez-vous sur le site <http://www.diplomatie.gouv.fr> pour plus d'informations.

ECOLE

Inscriptions scolaires des enfants pour la rentrée scolaire 2014/2015

Se présenter en mairie dès maintenant et jusqu'au 28 février (munis du livret de famille et d'une attestation de domicile (quittance...)).

Les services municipaux délivreront **un bon à inscrire.** Ensuite, prendre rendez-vous avec Mme la Directrice, tel 04.74.93.31.19 et se rendre à l'école avec ce bon à inscrire, le carnet de santé de l'enfant.

DECHETS VEGETAUX

Brûlage des déchets végétaux :

Le brûlage des déchets végétaux est interdit par le règlement sanitaire départemental en raison de sa contribution à la pollution atmosphérique en particules dans notre région.

Des réglementations existent, vous pouvez vous renseigner auprès de la préfecture ou sur le site de la campagne d'AIR RHONES ALPES dans la rubrique « en savoir plus » :

<http://delair.air-rhonealpes.fr>

INFORMATIONS C.A.P.I.

MEDIATHEQUE

Mardi 18 février à 11h : temps des bébés.
Animation pour les tout-petits avec Evelyne.

ASSOCIATIONS

FOOT BALL CLUB

Le Football Club de Meyrié remercie toutes les personnes qui ont pris part à la matinée diots – frites du 19 janvier.



Nous recherchons encore quelques joueurs (ou joueuses) nés de 2004 à 2008 afin de compléter nos équipes U6-U7 et U8-U9.

Les entraînements ont lieu le mercredi à 14h00 pour les U6-U7 et à 16h00 pour les U8-U9.

Vous pouvez vous renseigner le jour des entraînements ou en appelant le 06.46.57.08.58

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 22 mars 2014 pour un concours de coinche à la salle Prévert.**

Réservez votre soirée !



Prochains matches Seniors :

- le 16/02/14 : FC MEYRIE – Châbons 2
- le 23/02/14 : Velanne 2 – FC MEYRIE
- le 02/03/14 : FC MEYRIE – St-André-le-Gaz 3
- le 09/03/14 : FC MEYRIE – Vallée du Guiers 3
- le 16/03/14 : Virieu 3 – FC MEYRIE

JEUX THEMES

JEUX THEMES pour les 8-13 ans

Mardi 11 mars, JEUX THEMES vous propose un **après-midi jeu** de société.....

Nous accueillerons les enfants de **14h à 16h30, salle de La Fontaine.** La participation demandée est de 2€ par enfants. (Boisson offerte).

Afin de partager le goûter, les gâteaux des mamans ou des papas seront appréciés.

Les places sont limitées : si votre enfant est intéressé : ne tardez pas à l'inscrire

Pour tous renseignements et inscription : jeuxthemes.meyrie@mail.com ou Delphine COISNE 09 63 56 56 28

Les plus petits et les plus grands ne sont pas oubliés : **DIMANCHE 23 FEVRIER**, rendez-vous MAISON PREVERT de 13h30 à 18h pour un après-midi découverte ouvert à tous.....

JOYEUX RETRAITES

Soirée PAELLA

le samedi 22 février 2014 à 19h00
MAISON PREVERT
15€

réservations et inscriptions au **04.74.93.35.39** ou **04.74.28.10.51**

SOU DES ECOLES

Le carnaval de Rio, nouvelle formule

SUPER CARNAVAL de Meyrié, ressortez vos déguisements des placards, et accompagnez les enfants, TOUS déguisés, samedi **5 avril après-midi**. Il n'y a pas que les enfants qui s'amuse !
Tout le village est attendu sur la place de l'église, avec trompette et fanfare, ou plutôt SIFFLET, pour le grand défilé et une soirée déguisée, avec punch du sou, restauration et musique. Venez donc nous rejoindre et concurrencer l'ambiance du carnaval de RIO.

« ATELIER RECUP » ...Nous récupérons tous vos vieux déguisements, afin de les proposer à la location (1€), et permettre à chacun (de 0 à xxx ans!) de se déguiser. D'avance nous vous en remercions ! Dépôt à la mairie ou à un membre du sou.
A très bientôt !

L'équipe du sou des écoles

PS : rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

COMITE DE JUMELAGE

Marchons, marchons Qu'un air très pur Abreuve nos poumons !

Citoyennes, citoyens de Meyrié,
Le **dimanche 6 Avril 2014**, votre Comité de Jumelage organise, fidèle à son habitude, les Boucles Meyriotes 2014.

Nous vous proposons de tous nous retrouver à la Maison Prévert à partir de 8h du matin, pour parcourir l'un des trois itinéraires pédestres que nous vous avons concoctés. (6, 10 et 15Kms).

Cette année, grâce au concours de Pierre Thevenet, de Roger Goyet et des 2 Jean Paul, Jullian Desayes et Utmann, les différents parcours vous permettront de découvrir, in situ, les différentes espèces d'arbres qui constituent notre environnement en consultant une petite brochure que nous vous remettrons au départ de chacun des parcours. Un petit concours de reconnaissance des arbres vous permettra de gagner si vous avez de la chance, un joli lot (4 places pour un parcours acrobanches régional).

A midi (de 12h à 13h30), si vous le souhaitez, vous pourrez déguster notre « **repas à l'italienne** », :

**Spaghetti à la bolognaise,
Fromage
et la fameuse tarte à la « Varambonaise »**
pour la modique somme de 7€.

Attention ! les places seront chères, nous ne préparons que 100 repas, réservez donc au plus vite auprès des membres du bureau du comité dont les noms suivent :
Philippe Gayet, Hélène Bottu, Céline Bouvard, Valérie Maire, Florence Varambon, Eugène Rey, Aude Varambon, Jean Paul Jullian Desayes, Alain Chmilewsky, Florent Stroesser, Nathalie Dupin, Adeline

Varambon, , Lionel Varambon, Jean Paul Utmann,, Stéphane Della Coletta, Michel Frechet, Geneviève Jacquier, Attilio Longobardi,.

Ne ratez pas cette occasion d'une belle balade en famille !

Attention pour le 3^{ème} parcours (15Kms), aucun départ ne pourra se faire après 10 h. pour les autres parcours (6 et 10 Kms), les départs pourront s'échelonner de 8 h. à 11 h.

PETITES ANNONCES

- Dans résidence BOURGOIN-JALLIEU loue T2 lumineux, 52m2, avec balcon et ascenseur, au 1er étage. Entrée avec placards, séjour, cuisine séparée, une chambre, salle de bains wc, balcon, cave. Chauffage central collectif, interphone, parking et espaces verts. Proximité commerces. Exposition Sud et Ouest . Libre au 01/02/2014. Loyer mensuel 430€ + 125€ de charges (comprend eau chaude, chauffage, charges copropriété). Tél **06 78 75 56 56**.
- Vends jolie **armoire ancienne** en noyer H. 2.05m l 1.50m prof 0.61m prix 150€ tel. **06.43.98.19.53** l'après midi.
- Donne **tondeuse auto-portée** type Karting : embrayage à refaire, pneu crevé. A enlever avec remorque. Tél. : **06.08.54.06.50**
- Lucas, étudiant, cherche covoiturage pour se rendre à la gare de Bourgoin Jallieu du lundi au vendredi, entre 6H15 et 6H30. tel : 06.75.55.44.84 ou 06.87.19.79.98
- Vends JEEP WILLYS année 1962 carte grise collection. BON ETAT - 10 000 € 06.77.01.24.32
- Vends table de salle à manger 1.80 X 1.00 mètre en fer forgé, plateau chêne/verre. Très bon état : 300 € 06.77.01.24.32
- Loue CHAMROUSSE studio cabine 4 à 5 personnes à la semaine ou week-end. Tél. 04.74.43.24.83
- A vendre : - 2 pneus hiver Michelin 145 R13 740 Type XM+S100 sans jante 30€
- 4 pneus hiver Michelin 155/70 R13 sur jantes acier 120€ tél. : 06.08.85.35.48
- A louer **Alpe d'huez** centre, proximité pistes, **appartement 6/7 personnes**, Balcon exposition sud, tout équipé. Libre Noël 2013 janvier à avril sauf semaine 01 et 11 Tél. **06.70.37.83.38**
- Vends **Meubles SALLE DE BAINS** :
 - **1 meuble** suspendu, blanc 1vasque 1 placard 2 portes + 3 tiroirs + robinet. Dimension H58 L140 Profondeur 58 + Miroir 140X114 prix 60€
 - **1 blanc** 2 portes + 1 vasque + robinet chromé. Dimension H84 L70 P55 prix 30€**Téléphone 06 11 18 19 06 ou 06 81 62 37 65**

- Propose **cours d'Allemand** de la 6^{ème} à la terminale.
Tél. : **06.08.85.35.48**

OBJETS PERDUS ou TROUVES

Perdu :

Bonjour,
J'attache une grande valeur sentimentale à ce bijou fleur (doré rosé, ci-dessous) que j'ai certainement perdu lors de la soirée des vœux de Mr le Maire du 11 janvier 2014.

Je vous remercie de bien vouloir le déposer en mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie.
Un grand merci d'avance



Trouvé :

- un petit porte-monnaie rose « Sabrina »
- un petit porte-monnaie noir avec décoration
- un trousseau de clés devant le portail des jardins familiaux

A réclamer en mairie

DIVERS

EPICERIE

LE PANIER DES SAVEURS

Bonjours à tous !

Nous vous proposons de découvrir la viande de bœuf Limousine de qualité exceptionnelle. Producteurs depuis plus de 15 ans, l'exploitation s'étend sur plus de 70 hectares dans les Monts du Lyonnais.

Le cheptel se nourrit uniquement du foin issu de leur prairie.

A découvrir à partir du 22 février 2014.

A bientôt.

Mme VERNAY

LA GRANGE DES AYES

Adjam. Musiques et polyphonies corses et d'ailleurs, La Grange des Ayes le samedi 1^{er} mars à 20h30.

Réservez rapidement **au 06.08.54.06.50** car peu de places et groupe d'excellente réputation.

ITALIE NORD ISERE

Le Vendredi 7 Mars à 20h, l'INIS (Italie Nord Isère) organise à l'occasion de la journée de la Femme, un **concert** en la Salle du Département de Bourgoin-Jallieu.

Au cours de cette soirée vous pourrez applaudir deux « Dames de la chanson d'aujourd'hui » :

ISA et Pascale CHARRETON.

En fin de soirée chaque femme présente se verra offrir un brin de mimosa selon la tradition italienne.

Pour plus de renseignement et réservation allez sur le site de l'INNIS :
inis@aliceadsl.fr

*Le Petit
Meyrié*
Restaurant Pizzeria
sur place à emporter
04.74.28.83.17
Z.A du Bion La Combe 38300 MEYRIÉ

A R T I S A N P E I N T R E



Didier DEGAS • 06 75 94 40 07
R É S I D E N T À M E Y R I É



- Alarmes intrusion, incendie,
vidéosurveillance,
contrôle d'accès
- Domotique,
- Automatisation
- Electricité
- Installation
Mise en service,
Maintenance,
Dépannage et conseil

Protection électronique des biens et des personnes



369, rue des noisetiers - 38300 Meyrié
Portable: 07 87 54 07 62 - fax : 09 58 58 76 01
Email : contact@sivvec.fr

RSC Toulouse : 508 128 576
garantie decennale

BONNARD JEREMY
JB38MIMS@HOTMAIL.FR
port: 0642174664

Terrassement (maison, piscine, enrochement...)
Assainissement (EP/EU, VRD, puits...)
Petite maçonnerie (bordure, pavée, muret...)



38300 MEYRIÉ




Commune de rattachement : Villefontaine

Thierry PLANCHAT

510 Les grands Tournants 38300 MEYRIÉ

VOITURE : 06 07 59 30 38

BUREAU : 04 74 95 57 77

Mail : tplanchat@neuf.fr

- > Aéroport
- > Gares
- > Centres de soins (*)
- > Chimio, dialyse, rayons ... (*)
- > Rendez-vous médicaux (*)
- > Hôpitaux et cliniques (*)
- > Rééducation (*)
- > Tout transport
- > etc ...

(*) Agrément sécurité sociale

Pensez à réserver !